

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 729

Artikel: La main des banques sur Usego : pas d'argent à fonds (de commerce) perdu
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1016948>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les enfants des autres et nos enfants

«*Pourvue d'hommes éminents, disposant de puissants moyens, d'universités florissantes, l'Europe vieillie vit dans une superbe inconscience*», écrit Alfred Sauvy dans «*Le Travail noir*»¹. A sa façon décapante, Sauvy s'en prend, une fois de plus, à nos sociétés sénescences. Obsession chez ce vert octogénaire? Vraisemblablement. Mais Cassandre avait-elle tort?

Dès 1965, la natalité s'est affaïssée dans la plupart des pays occidentaux. Les causes sont multiples; mais comment expliquer la simultanéité du phénomène, son homogénéité, son ampleur? Les indicateurs conjoncturels de la fécondité ont-ils marqué une légère reprise ici ou là? Las: les derniers indices sont à nouveau en baisse... Or, le corollaire d'une basse fécondité est un vieillissement croissant de la population.

Virtuellement, la Suisse se dépeuple.

Une initiative parlementaire et une initiative du canton de Lucerne demandent une révision du système des allocations familiales. Celles-ci sont dérisoires en Suisse, où règnent de plus entre cantons, entre branches professionnelles, de flagrantes disparités. Une procédure de consultation est en cours sur l'opportunité d'instaurer un régime fédéral. D'où certains commentaires, qui déjà commentent. La très faible natalité: sujet tabou? Le «*coût*», la «*centralisation nuisible*», «*l'encombrement*» d'un Parlement fédéral par des projets de toutes sortes, ça c'est plus concret! Ça n'est pas théorique, au moins, comme ces hypothèses de diminution du nombre d'habitants, établies par un Office fédéral... de statistique qui plus est!

La famille est valorisée dans les discours. Dans les faits, elle est largement pénalisée. «... Par comble de dérision, la seule personne qui n'ait pas droit à une retraite normale est la mère de plusieurs enfants, celle qui précisément a créé les pourvoyeurs de retraites, pour les autres.»²

La très basse natalité peut être prise comme un signe patent de l'écart entre les discours et les faits. Et comme une réponse aux exhortations moralisantes à procréer dans ce monde tel qu'il va; et comme une réponse aussi aux comptables, les yeux rivés sur les sous de leur tiroir-caisse, mais pourvus d'ocillères pour tout ce qui dépasse le terme d'un budget annuel.

Puisque nos enfants se font rares, estime Sauvy, nous comptons — dans les replis de notre «arrière-pensée contemporaine» — sur les enfants des autres. Clandestine ou non, l'immigration, de provenance toujours plus lointaine, va-t-elle combler les creux de la pyramide des âges?

¹ Calmann-Lévy, Paris, 1984, p. 284.

² id. p. 117.

P. G.

LA MAIN DES BANQUES SUR USEGO

Pas d'argent à fonds (de commerce) perdu

Comme saisies par une crise de modestie, les banques minimisent volontiers leur propre puissance, non pas en reniant le rôle qu'elles savent jouer dans l'économie, mais en sous-estimant leur influence sur les entreprises non financières. Et de citer jusqu'à l'essoufflement le maigre 0,5% de participation bancaire au capital-actions des sociétés industrielles et commerciales, établi en son temps par un rapport de la Commission des cartels — qui disait par ailleurs bien d'autres choses, apparemment oubliées par les banques...

De fait, les banques suisses ne se hasardent pas sans prudence hors de leur propre domaine, dont elles connaissent parfaitement les pratiques... et apprécient le taux de rentabilité intéressant. Quand elles prennent des participations dans l'industrie ou le commerce, où l'argent est plus difficile à gagner, elles le font avec l'intention de s'en dessai-

sir dès que possible, et le plus souvent pour préserver des engagements antérieurs. Le cas de l'Asuag-SSIH est à cet égard tout à fait significatif (voir l'analyse donnée dans le dossier sur les banques, édité par le Parti socialiste suisse en vue de la votation fédérale du 20 mai, en particulier page 53).

DE RESTRUCTURATIONS EN AMPUTATIONS

Le cas d'Usego vaut aussi son pesant de lingots. Nous avons déjà montré ici (DP 413, 30 juin 1977) comment l'UBS d'abord (en 1968) avait offert son aide en prenant un quart du capital de l'ancienne coopérative d'achat transformée en SA. Et comment, sous l'influence des «financiers assainisseurs», cette dernière avait progressivement renoncé à sa finalité originelle (approvisionnement des détaillants indépendants) pour concentrer ses efforts sur sa propre survie, c'est-à-dire sa rentabilité et sa croissance. Mais ni ce renoncement, ni tous ces efforts ne suffirent à sortir Usego d'affaires. Malgré les restructurations successives, les liquidations de magasins, les réductions de frais (de personnel notamment), malgré surtout l'introduction d'un système de calcul de défavorable aux plus petits détaillants-revendeurs et l'achat par Usego d'une chaîne d'hypermarchés faisant une concurrence aux clients traditionnels de la société d'approvisionnement, malgré tout cela, la situation était si mauvaise à fin 1976 qu'une nouvelle opération d'assainissement devenait nécessaire.

Bref, les banques sont une nouvelle fois appelées à l'aide: elles patronnent donc l'opération de réduction (de 55 à 22 millions) — reconstitution du capital-actions; les 33 millions d'actions nouvelles sont réservées aux trois grandes banques du pays (UBS, déjà «embarquée» depuis une dizaine d'années, plus SBS et Crédit Suisse), qui détiennent donc depuis lors la majorité — et le pouvoir — au sein du Groupe Usego-Trimerco.

Premier souci des banques majoritaires: poursuivre l'assainissement d'Usego, en déléstant le

groupe d'activités indirectement liées à la distribution de marchandises. En 1979, le groupe se «détache» donc de deux sociétés devenues lourdes à porter quelques années déjà après leur création: Gro-merco, spécialisée dans la vente à certains revendeurs ou gros consommateurs, et Pistor, immense centre de calcul sous-utilisé. En 1981, c'est la vente à l'Helvétia-Accidents (dont le conseiller aux Etats Paul Bürgi, président d'Usego, est administrateur) de l'importante entreprise générale de construction et société immobilière Deggo SA.

De leur côté, les banques renoncent en 1981 à 41 millions de francs de créances envers le groupe Usego, dont le bilan consolidé a un peu moins pitoyable allure depuis lors, même si les fonds propres représentent à peine un cinquième de la somme du bilan. Depuis 1974, les actions d'Usego n'ont plus produit de dividende. Mais les banques, actionnaires majoritaires depuis une bonne demi-douzaine d'années, s'impatientent. Aussi bien, le président Bürgi a déjà laissé entendre que les résultats relativement bons de 1983 permettront de distribuer quelques-uns des 19,6 millions de cash-flow engrangés l'an dernier.

SUR L'AUTEL DE LA RATIONALISATION

On pourrait imaginer que, dans une entreprise de distribution, une telle amélioration provient au moins en partie d'une augmentation des ventes. Or, depuis 1978, elles ont tout juste progressé de cent mille francs (de 980 000 à 1,08 million), augmentant de... vingt mille francs en 1983. En revanche, du côté des charges, la rationalisation se poursuit au rythme et dans le sens que les banquiers apprécient tout particulièrement: les frais de personnel n'échappent pas davantage que les autres aux préoccupations des comptables, et le nombre de postes diminue d'année en année. A fin 1981, après les ventes de sociétés précitées, le nombre des collaborateurs du groupe s'élève à 2938; il atteint encore 2896 une année plus tard, pour diminuer de 418 unités dans le courant de 1983, soit une diminution de 14,4%. Voilà aussi la patte bancaire.

Les banques passent volontiers leur propre pouvoir sous silence, se contentant de l'exercer quand elles le jugent opportun pour sauvegarder le fruit d'interventions antérieures. Mais alors, elles y vont sec, avec leurs maîtres-mots habituels, toujours les mêmes: rationalisation, restructuration, rentabilisation. Les travailleurs commencent à savoir ce que tout ce jargon managementocratique veut dire.

ÉCONOMIES

Politique de la santé: du neuf après le rapiéçage

Explosion des coûts de la santé: au cœur du problème, une logique de fonctionnement qui n'incite aucun des partenaires à un comportement économique. Le médecin, rémunéré à l'acte, n'a aucune raison de limiter son intervention au strict nécessaire; le patient, couvert par son assurance, revendique un maximum de prestations; l'hôpital peut reporter son déficit sur les assurances... et ces dernières augmenteront leurs primes. Aucune garantie que mon effort personnel de modération soit payant tant que je ne suis pas certain que mon voisin assuré partage la même préoccupation. Un système du chacun pour soi et du tout le monde paie qui favorise la fuite en avant et la spirale des coûts.

Nous avons déjà présenté depuis longtemps dans DP une solution qui se pratique en des formes diverses aux Etats-Unis, sous l'appellation d'Organisation de maintien de la santé (HMO). L'idée de base: un fonctionnement qui pousse tous les partenaires impliqués à un comportement économe. Un groupe de médecins et de personnels soignants s'engage à fournir les prestations nécessaires à un groupe de personnes, dans le cadre d'un budget fixe fourni par les primes des assurés. Les médecins n'ont aucun intérêt à multiplier les actes puisque leurs revenus n'en seraient pas augmentés pour autant; ils n'ont pas intérêt non plus à négliger leurs clients qui pourraient quitter l'organisation

au profit d'une autre. Dans ce système, chacun tire profit du meilleur traitement au moindre coût; les bénéfices éventuels à la fin d'une période budgétaire sont répartis à égalité entre un fonds de réserve, les médecins, le personnel et les membres.

5000 PERSONNES POUR UN TEST

En Suisse, un groupe d'étude prépare un projet qui devrait être testé dans une agglomération. Le collectif médical prévu se composerait de dix-sept personnes — six médecins de différentes spécialités, un conseiller de santé, un nutritionniste, un physiothérapeute, un pharmacien et un travailleur social, entre autres.

Pour les cas qui ne pourraient pas être résolus par le collectif, on prévoit des contrats avec des spécialistes. Dix lits sont réservés dans un hôpital pour les soins non ambulatoires. Le collectif assure également ses membres contre les gros risques, les soins à l'étranger et pour des prestations (pertes de gain, par exemple) qu'il ne peut fournir lui-même. Pour la réalisation de ce projet, il faut trouver 5000 membres représentatifs de la population. L'idéal serait que des caisses-maladie offrent à leurs membres la possibilité de s'affilier à cette organisation. Le groupe d'études estime que les primes demandées pourraient se situer 10% en dessous du niveau actuel, sans aucune participation forfaitaire des membres.

Le projet a reçu le soutien de la Conférence nationale de la santé. Peut-être du neuf dans la politique suisse de la santé qui, jusqu'à présent, n'a vécu que de rapiéçage.

MOTS DE PASSE

Confusion

Pour la faire chanter
on lui donne la la.

Alors elle se donne des airs.

Hélène Bezençon